

À l'affiche cette semaine, la dernière production des Studios Bercy-art :

MACRON DES SOURCES

d'après l'œuvre de Pagnol avec les salariés dans le rôle des chèvres

C'est le dernier scoop de la bande à Hollande : depuis le temps que tout le monde en parle, eux vont mettre en place le paiement de l'impôt sur les revenus des personnes physiques (IRPP) par prélèvement à la source parce qu'eux ne sont pas des c..., euh, des dégonflés.

Et toute la presse d'investigation qui émerge chez les groupes financiers (donc quasiment toute la presse) de se féliciter de la rationalité de l'initiative : « Enfin, il était temps qu'un gouvernement engage une vraie réforme qui générera des économies en termes de gestion ».

Vous avez dit économies ? Ça reste à prouver.

En 2012, le Conseil des Prélèvements Obligatoire (CPO) considérait que le prélèvement à la source de l'IRPP avait perdu une grande partie de son intérêt. Et pour cause, avec (chiffres 2013) 86,6 % des contribuables qui ont recours aux moyens modernes de paiement : prélèvement bancaire (mensuels ou à l'échéance) ou télé-paiement.

Avec 2,5 % de défaillants à la déclaration et 99 % de taux de recouvrement final, l'argument des économies à faire sur le contentieux et les impayés n'a pas de poids.

Alors le prélèvement à la source, pour quoi faire ?

Et d'abord, c'est quoi le prélèvement à la source ? Ça consiste à faire payer le montant de l'impôt par un tiers payeur, c'est-à-dire l'employeur ou l'organisme versant les pensions ou les indemnités. Ce qui exclut les professions libérales, les artisans, les commerçants, et ne concerne donc que les salariés.

Par ailleurs, sans refonte totale du calcul de l'IRPP, qui supprimerait la progressivité et la personnalisation (quotient familial), la nécessité déclarative demeure. Donc aucune simplification pour le contribuable.

Bon d'accord, finalement ça n'a pas l'air d'être très utile de passer au paiement par prélèvement à la source, ça présente même plus d'inconvénients que d'avantages. Et puis ça ouvre des possibilités de rétention de trésorerie par les tiers payeurs, des fraudes similaires à celles qui impactent le

recouvrement de la TVA et "last but not least", un surcroît de travail des entreprises. La CGPME a déjà envisagé de demander des compensations financières si le dispositif est mis en place.

Oui mais il y aura l'année blanche !!! Le "cadeau fiscal" disent les chroniqueurs économiques. « Cadeau pour qui ? » s'interroge la Cigogne. Voyons, si comme annoncé, le prélèvement à la source est mis en place en 2018 (tiens, après les élections présidentielles) l'impôt sur les revenus 2016 sera payé en 2017 et celui sur les revenus 2018 en 2018. L'impôt sur les revenus 2017 sera donc "neutralisé" ; la fameuse année blanche (tiens, l'année des présidentielles). Mais année blanche pour qui ? Le contribuable salarié continuera à payer chaque année. Seules les professions indépendantes pourront pratiquer l'optimisation fiscale (plus-values, bénéfices anticipés, revenus du capital...). Sans compter que certaines dépenses ouvrant droit à déduction fiscale ne seront pas réalisées ou reportées. Bref, la vraie conséquence de cette année blanche sera une perte de recettes fiscales.

Alors finalement qu'y a-t-il derrière cette annonce ?

La CGT Finances Publiques et, avec elle, la Cigogne ne peuvent s'empêcher de faire le lien avec ce que la DGFIP intitule "réforme d'ampleur" qui aboutirait à ne plus recouvrer l'IR par voie de rôle, à mettre en place une déclaration tacite (avec abandon de notion de défaillance) et ainsi supprimer la campagne déclarative. Il apparaît alors que l'annonce de "Macron des sources" est l'alibi technique pour une réforme politique visant à fusionner IR et CSG et du coup permettre des suppressions massives d'emploi à la DGFIP. Enfin, les voilà les vraies économies au détriment de la justice fiscale. En voilà un beau signal adressé à Bruxelles pour atteindre le caprice européen des 3 % de dette publique.

En attendant, les salariés seront privés de toute possibilité

d'ajuster leur paiement d'impôt en cas de changement de situation personnelle, familiale ou financière. Ils perdront toute possibilité de négocier un étalement de paiement en cas de difficultés.

Encore une mesure socialiste qui pénalisera les salariés et uniquement les salariés. Finalement dans ce "Macron des Sources" on a des sympathies pour Ugolin.

Plus d'infos via notre [site national](#)



Tout s'effrite à la DGFIP

Il est certes valorisant de servir la nation dans un beau bâtiment datant de la fin du 19ème siècle,

au demeurant partiellement classé "monument historique". C'est d'ailleurs ce choix du prestige de l'immeuble qui avait prévalu lors de la fusion CP-DGI, il y a quelques années déjà. Oui, mais lorsque l'on a la chance de posséder un édifice de plus de 100 ans d'âge, la moindre des choses est de l'entretenir, de le maintenir en état. Les habitants des lieux, principalement les usagers de la cour intérieure du 35 VOSGES, constatent journalièrement la dégradation de son crépis, notamment à proximité des vitraux, bijoux de la bâtisse. Il est par ailleurs régulièrement signalé en haut lieu, mais sans succès que les rebords de fenêtres en grès des Vosges s'effritent, et pleuvent, non seulement sur les agents du site durant leur pause cigarette, mais également sur les passants de la rue du Général de Castelnau. Mais à présent les choses semblent s'accélérer, puisque très récemment, c'est tout un bloc de grès qui s'est écrasé dans la cour, ne faisant heureusement, ni blessé ni dégât matériel.

On lit et on dit couramment que "fumer tue".

C'est vrai sans doute, mais pas de cette façon !

L'immeuble survivra très certainement à tous les agents actuellement sur le site. Mais la Cigogne se demande si travailler dans des ruines (un peu exagéré mais à peine), était vraiment le but recherché lors de l'implantation du CFP de Strasbourg.

Alles kaputt ! Ach diese (scheiss) Franzosen'!

1336

Qu'évoque pour vous ce nombre ?

- La mort d'Alphonse IV d'Aragon
- Un article du CGI relatif à la Taxe Foncière
- Une bière d'abbaye belge
- Le formulaire de demande de pardon des fonds planqués à l'étranger
- Une belle victoire syndicale
- Rien du tout

Un éléphant pourrait vous mettre sur la voie.

Réponse au prochain numéro

Alarm, Alarm, Schnell, Schnell

Est-ce un signe avant-coureur que le navire prend l'eau ou une nostalgie footballistique d'un supporter en mal de stade ?

Toujours est-il qu'est apparue, dans un poste comptable, une corne de brume. Vous savez, du style de celles que les ultras emportent avec eux au Stade de France ou à la Meinau pour manifester leurs émotions, la bombe d'air comprimé surplombée d'un tromblon en matière plastique rouge.

Mais dans quel but ?

« Ah ben, ma bonne Cigogne, le site n'a pas d'alarme incendie. Il faut bien leur donner les moyens de donner l'alerte. »

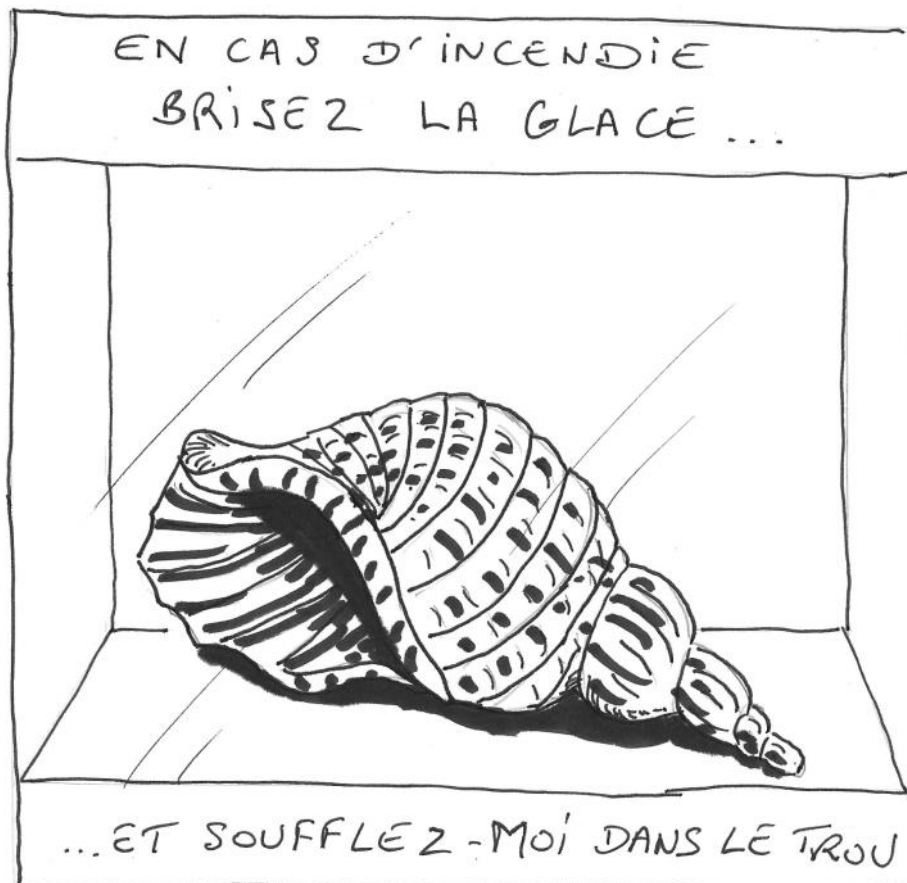
Sauf que, le site étant organisé sur deux niveaux, l'engin (oui, oui, au singulier) est placé au rez-de-chaussée.

La Cigogne voit d'ici la scène où un agent de l'étage serait amené à lancer l'alerte.

Le minimum aurait été d'en fournir 2, une par niveau. Sans doute un problème de crédits budgétaires.

La Cigogne s'est même laissée dire que l'engin est quelque peu enrouté et que sa voix n'est pas des plus audibles.

Si elle avait été un brin nostalgique, la Cigogne aurait bien proposé de fournir ce site en sirènes à manivelle, comme celle que l'on peut voir et entendre au début du générique des [Têtes Brûlées](#) de Pappy Boyington (vidéo visible en cliquant sur le lien à condition de disposer d'un lecteur sur votre PC).



Encore 2 ans de retard

Cela n'a échappé à personne, vu les grincements de dents qui arrivent à nos oreilles çà et là, nos PC ont tous (à quelques exceptions près) été "modernisés" et sont maintenant dotés du système d'exploitation *Fenêtres Sept* (Windows Seven pour les anglophones).

Mais alors, pourquoi diable doter ces mêmes ordinateurs d'une version de LibreOffice, la suite bureautique libre (et gratuite rappelons-le) de janvier 2013 ?

Surtout quand on sait que cette version est sujette à "bugs" largement corrigés depuis. La dernière version stable de cette suite, la 4.3.7, est disponible depuis avril 2015. La version 4.0.0 (évolution majeure par rapport aux versions 3.x.y) est déjà apparue en février 2013.

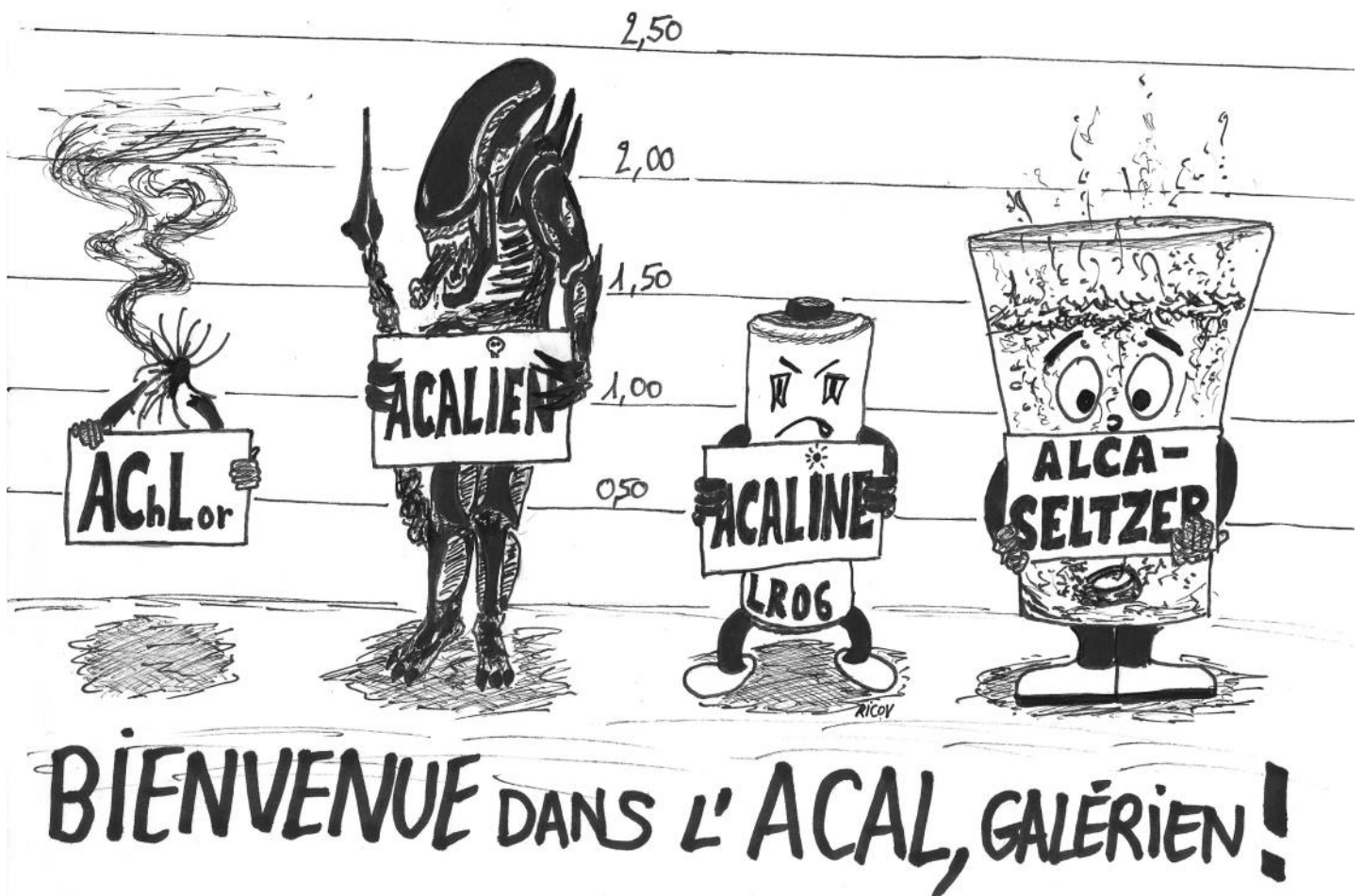
Et que l'on ne nous avance pas l'excuse des crédits budgétaires : [LibO](#) est gratuit.

Les travailleuses de l'ombre

Ce titre pourrait faire penser à un roman historique évoquant des heures sombres de notre histoire où des femmes travaillaient dans la clandestinité pour sauver la France. Que nenni ! Il s'agit ni plus ni moins, de la situation de deux collègues de l'accueil du CFP de Strasbourg, qui depuis plus de deux mois, ne peuvent plus profiter de la lumière du jour, car le volet roulant électrique de leur bureau du back-office à l'accueil du site, est en panne et nécessiterait soit une réparation (sans doute un changement de moteur), soit son remplacement pur et simple. C'est ainsi que ces malheureuses sont obligées pour consulter leur messagerie ou pour remplir leurs obligations professionnelles d'allumer la lumière même en plein jour. Bien entendu la Logistique de la DRFiP en a-t-elle été informée à plusieurs reprises, mais rien n'y fait, silence radio ! On peut légitimement s'interroger quant au pourquoi de cette absence de réactivité, voire d'autisme. Est-ce le coût présumé de l'opération qui suscite cette frilosité ? L'obsession des économies ? Comment expliquer ce manque de respect vis-à-vis des agents, cette indifférence indécente ? Faut-il alerter le CHSCT ? Qui va enfin se bouger pour rétablir la lumière dans ce bureau, et permettre à nos deux collègues de travailler dans des conditions normales ? La CGT tire la sonnette d'alarme, et s'insurge bien évidemment contre ce laxisme coupable et

ACAL

« Acaliennes, Acaliens, ... ». Il va falloir s'y faire à être interpellés de la sorte puisque le préfet préfigureur de la nouvelle grande région Est a utilisé ce terme d'ACAL de manière tout à fait officielle. Et au minimum jusqu'à ce que l'assemblée délibérante de la dite grande région ait choisi un autre nom. Nous avons échappé à ALCA-Seltzer ou à AChLor, que même les non-dialectophones comprennent aisément mais on est resté dans le scatologique puisque ACAL est le nom d'un médicament utilisé pour les manifestations de la constipation, dont le surdosage peut entraîner des diarrhées. On n'est pas dans la m...



Transmission de pensée

Est-ce le hasard, est-ce de la transmission de pensée ? Toujours est-il qu'à l'heure où la Cigogne évoquait dans son journal de la fin mai, les retards pris dans l'installation de l'accueil professionnel du CFP du 35 avenue des Vosges, le menuisier chargé du chantier se préparait à effectuer les derniers travaux commandés, et notamment les poses de l'isolation phonique, des vitrages de séparation et le percement des conduits du câblage informatique dans les boxes éponymes. Il aura fallu du temps, mais cela a fini par arriver. La CGT sait aussi reconnaître les améliorations et les avancées lorsqu'il y en a. Pas de triomphalisme toutefois, car il reste à effectuer quelques travaux électriques, réglages et bip sonores au niveau des écrans d'accueil. Eurêka ! À l'heure où la Cigogne écrit, il semblerait que l'éclairage du local, jadis faiblard, ait été amélioré. Il n'est certes pas encore possible de se rendre compte de son efficacité, mais les utilisateurs des lieux auront tout loisir de l'éprouver au quotidien, lorsque la bise sera venue !

Même l'héroïsme a ses limites !

“Il n'est de pire sourd que celui qui ne veut rien entendre”,

La formule n'est pas nouvelle, mais correspond parfaitement à la position actuelle de la parité administrative au chapitre des conditions de vie au travail à la DRFiP 67, et notamment lors de l'analyse des indicateurs du TBVS (Tableau de Bord de Veille Sociale) en CTL.

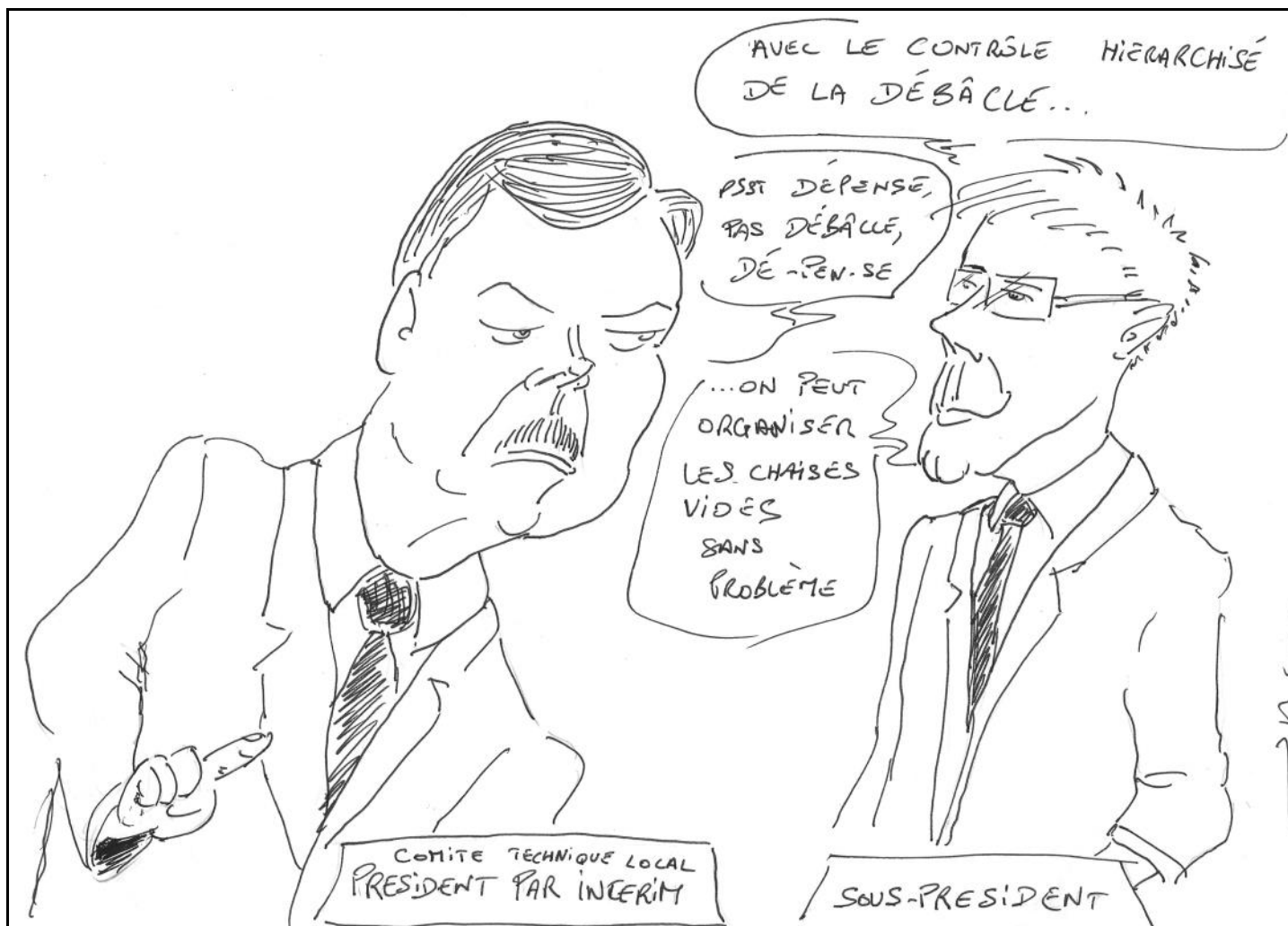
Pourtant ces indicateurs mettent clairement en avant :

- les trop nombreux postes vacants
- les nombreuses absences pour raisons médicales
- l'insuffisance des équipes de renfort pour résorber les retards qui s'accumulent dans les services
- le manque endémique d'effectifs
- les restructurations à répétition qui génèrent de l'anxiété auprès des agents
- l'augmentation de la charge de travail tant pour les agents que pour les cadres
- les tensions relationnelles entre les agents, dues à la dégradation des conditions de travail
- la présence d'agents en difficulté de moins en moins bien assumée par les collègues
- le manque de performance des applications informatiques, notamment des FDD.

.....

Autant de problèmes (il y en a d'autres), mis en avant et dénoncés par la CGT.

En réponse à l'énumération de ces problématiques évidentes, la direction locale se content de reconnaître mollement certains de ces problèmes, notamment des sous-effectifs, mais se complaît à les imputer principalement à des organisations de travail inefficaces, du style « les agents ne suivent pas les directives » (ex : le CHD, contrôle hiérarchisé de la dépense dans les trésoreries). Il est en effet tellement plus facile d'incriminer les agents de base plutôt que de faire front aux décisions souvent calamiteuses des apprentis sorciers de la Direction Générale.



Bonnes vacances !

Vous l'aurez compris, chers lectrices et lecteurs de la Cigogne, que ce soit au niveau de la grande région, des missions régaliennes de notre administration, de nos moyens de fonctionnement, des emplois, des crédits, de l'immobilier, des ressources humaines, etc., nous sommes dans une belle ... panade.

Bref, c'est la merde !

La Cigogne vous souhaite malgré tout, d'excellentes vacances d'été, vous permettant avant tout de vous reposer et d'oublier un peu le marasme ambiant.

Elle vous donne rendez-vous en septembre pour, elle l'espère en tout cas, de meilleurs claquements de bec.

ALLEZ
BONNES VACANCES
À TOUS....



ON EN REPARLE
EN SEPTEMBRE